

Du font de Cère au puy GRIOU avec retour par le refuge de Meijes Coste

Une randonnée proposée par *vidal daniel*

Cette randonnée effectuée au mois d'octobre permet de limiter les montées trop raides et de découvrir la vallée de la CÈRE avec vue sur le plomb du Cantal puis la vallée de la Jordanne les sommets . Le Puy MARY ,Le Puy de Peyre Arse et tous les autres.



Visorando



Randonnée n°15778894

Durée :	4h30	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.38km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	536m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	539m	Régions :	Massif central, Monts du Cantal
Point haut :	1581m	Commune :	Saint-Jacques-des-Blats (15580 15800)
Point bas :	1214m		

Description

: 😊 /A : FONT DE CERE

Au départ du font de Cère emprunter la piste de fond qui est un long faut plat montant. Puis prendre la piste qui mène à la vacherie du Griou. Contourner le puy Griou par la gauche pour éviter le perrier si vous passez par la droite . Rejoindre le GR®400 jusqu'au pied du Griou. Poursuivre en direction du col de Rombière. De là descendre vers le refuge de Meige coste toujours par le GR®40 jusqu'à la piste qui fait le tour du fond d'Alagnon Prendre la piste de ski de fond par la droite puis rejoindre le parking du font de Cère

Points de passages

D/A

N 45.085271° / E 2.732829° - alt. 1301m - km 0

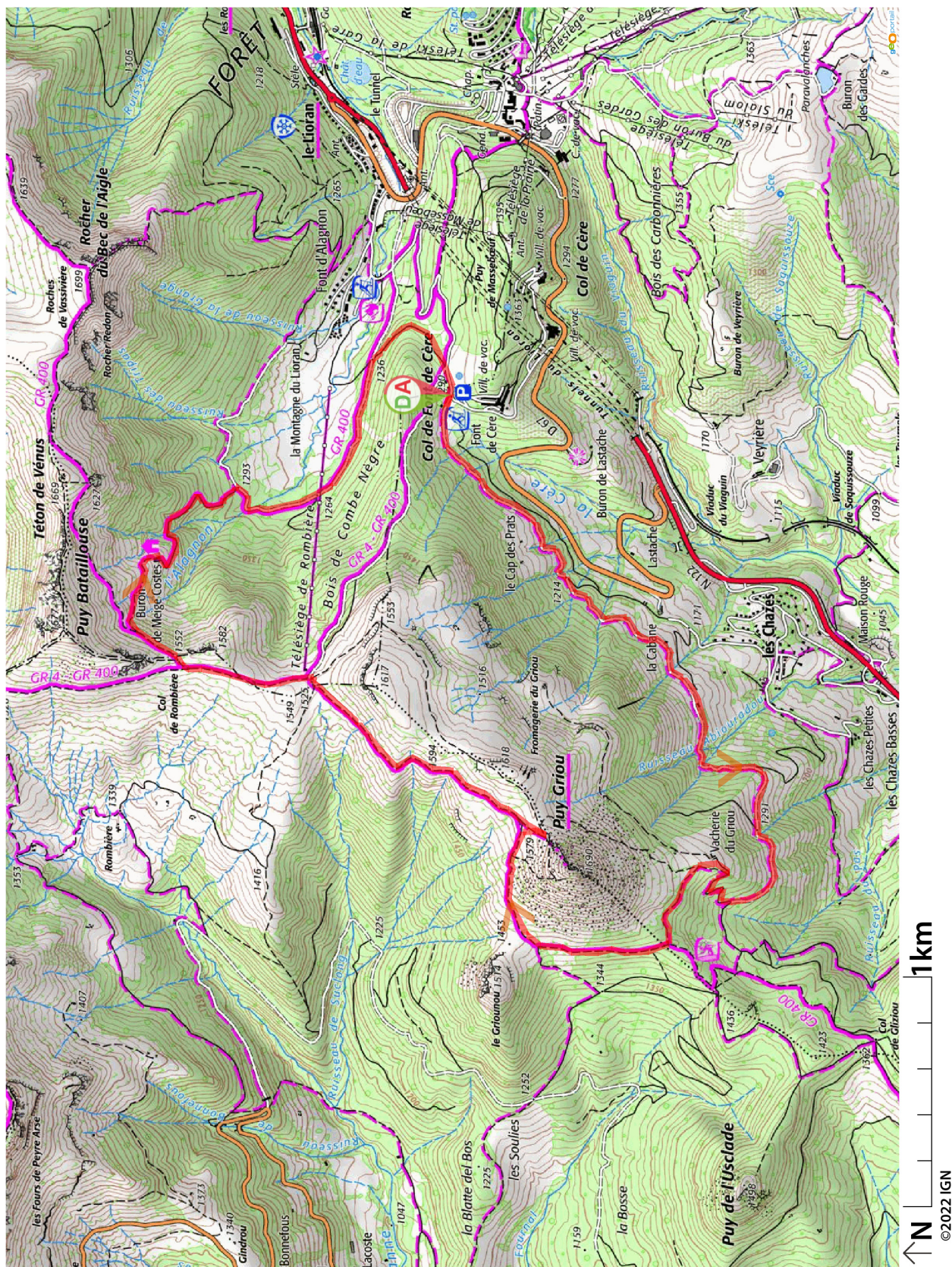
D/A

N 45.085415° / E 2.732197° - alt. 1300m - km 10.38

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/15778894>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

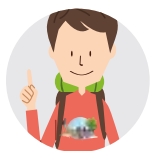


LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

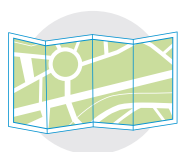
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



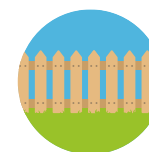
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



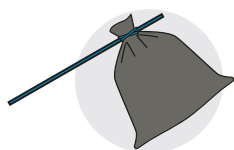
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.